

L'ENTENTE

Le regroupement stratégique Centre d'optique, photoniques et lasers (COPL), appuyé par Optonique, signe une proposition-cadre de **166 unités de stage** Mitacs-Accélération sur 2 ans.

Ce programme vise à renforcer les collaborations entre les chercheurs et chercheuses académiques membres du COPL et les partenaires industriels du domaine de l'optique-photonique ainsi qu'à bonifier la formation de la relève, en soutenant des activités de recherche partenariale sous forme de stages en entreprise.

Accélération est le programme phare de Mitacs, soutenant la recherche appliquée collaborative entre les milieux académiques et non-académiques.



AVANTAGES

- Démarrage rapide des projets, peu importe leur taille
- Formulaire d'activation de projet abrégé
- Évaluation d'éligibilité raccourcie à 2 ou 3 semaines
- Demandes acceptées en tout temps
- Accompagnement pour le maillage des entreprises et des expertises

Contactez-Nous



COPL

Centre d'optique,
photonique et lasers

David Hélie

Coordonnateur du comité de programme
stagephotonique@copl.ulaval.ca

OPTONIQUE

Édith Ducharme

Spécialiste innovation et collaboration
educharme@optonique.ca

mitacs

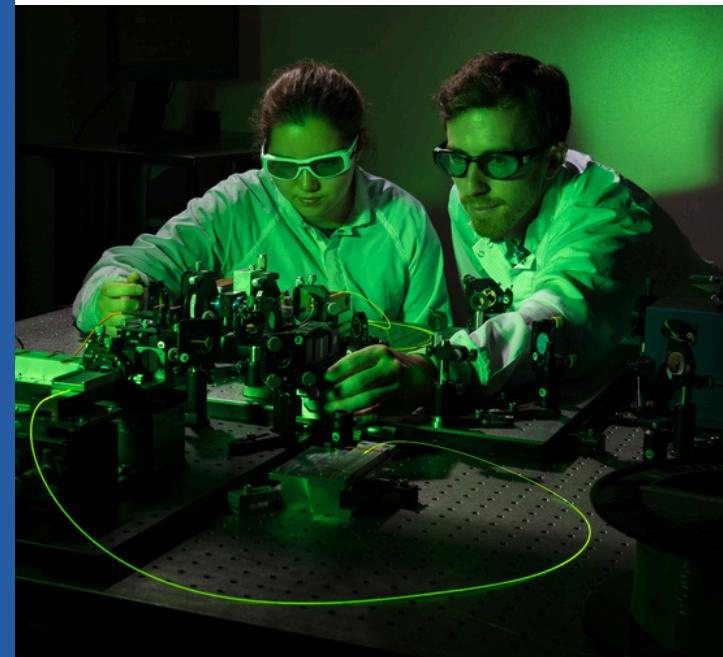
Valérie Lapointe

Conseillère, Développement des affaires
vlapointe@mitacs.com

SCIENCES ET INNOVATIONS PHOTONIQUES

PROGRAMME DE STAGES
MITACS-ACCELERATION

UNE COLLABORATION
COPL-OPTONIQUE



COPL

Centre d'optique,
photonique et lasers

OPTONIQUE

mitacs

ADMISSIBILITÉ

- Répondre aux critères d'admissibilité du programme Accélération de Mitacs.
- La personne étudiante stagiaire doit faire partie de l'équipe d'un membre du COPL (tous les niveaux d'études sont admissibles).
- Le projet développé en industrie doit être lié à au moins un axe de recherche du COPL.

CRITÈRES MITACS



PROGRAMME COPL



MEMBRES OPTONIQUE



BÉNÉFICES

- Accueillir une personne étudiante hautement qualifiée, et en voie de diplomation, pour une durée minimale de 4 mois.
- Développer un projet partenarial en bénéficiant de l'expertise de recherche en milieu universitaire.
- Recevoir un accompagnement privilégié du COPL et d'Optonique pour un jumelage adapté à vos besoins.
 - Appui lors de la préparation de la demande.
 - Suivi de la satisfaction des entreprises et rétroaction.
 - Visibilité et rayonnement des entreprises.

FINANCEMENT

- Total minimal de 15 000\$ par unité de stage.
 - Contribution de 7500\$ taxable du partenaire.
 - Bonification de 7500\$ par Mitacs.
- La contribution du partenaire peut être bonifiée à la discrétion des parties.

Bourse minimale de

10 000\$

à l'étudiant.e

Une unité de stage

4 à 6 mois

Temps plein

PROCÉDURE

- Contacter le comité de programme (stagephotonique@copl.ulaval.ca) pour la validation de l'adéquation du projet avec les axes de recherche du COPL en soumettant un résumé non-confidentiel.
- Suite à cette approbation, remplir le formulaire d'activation de projet et le transmettre directement à Mme Valérie Lapointe, conseillère Mitacs, pour vérification.
- Soumettre le formulaire dûment rempli à Mitacs.
- Dès l'approbation, votre projet peut démarrer selon les politiques en vigueur dans votre établissement universitaire!

AXES DE RECHERCHE DU COPL



coplweb.ca

- Lasers et interaction avec la matière
- Matériaux photoniques
- Fibres optiques et dispositifs
- Télécommunications optiques
- Biophotonique
- Photonique quantique
- Systèmes et microsystèmes photoniques